



# BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 109 (2010), p. 161-175

Cédric Gobeil

Inhumations d'enfants en zone d'habitat à Balat

#### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

#### Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ?????????? ??? ? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

# Inhumations d'enfants en zone d'habitat à Balat

CÉDRIC GOBEIL

EN JANVIER 2009, durant la campagne annuelle des fouilles de 'Ayn Asil près du village moderne de Balat, l'inhumation primaire d'un nourrisson, près duquel se trouvaient deux petites perles de cornaline, a été mise au jour dans l'enceinte du palais des gouverneurs<sup>1</sup>, ce qui porte à sept le nombre de sépultures de très jeunes enfants découvertes dans la ville. Ces ensevelissements en contexte d'habitat sont assez rares pour qu'il vaille la peine d'en faire état<sup>2</sup>.

## 1. L'inhumation 2677

### *Localisation*

L'inhumation (unité stratigraphique 2677) a été trouvée dans la moitié est de la partie sud du palais, précisément sous la surface (fig. 1). Le corps gisait dans une couche compacte de cendres et de sable (unité stratigraphique 2680) épaisse de 5 cm au moment de la trouvaille, mais probablement plus importante à l'origine, du fait de l'érosion éolienne, qui a nécessairement arasé le sol.

Je tiens à remercier Georges Soukiassian de m'avoir confié ce dossier.

**1** Sur le palais et sa fouille, voir G. SOUKIASSIAN, M. WUTTMANN, L. PANTALACCI, *Balat VI. Le palais des gouverneurs de l'époque de Pépy II: les*

*sanctuaires de ka et leurs dépendances*, BIFAO 46, 2002, *passim*; voir aussi les *Rapports sur les travaux de l'Institut français d'archéologie orientale* publiés chaque année depuis 1986 dans le BIFAO.

**2** Des ossements d'adultes disséminés sur la zone ont également été mis au jour, mais aucun squelette complet n'a pu être reconstitué; en l'état des connaissances, rien ne permet d'expliquer ces découvertes.

BIFAO 109 - 2009

Au moment où l'enfant a été enterré, le bâtiment, comme l'ensemble du palais dans les ruines duquel il se trouvait, était abandonné<sup>3</sup>. En revanche, un habitat en fonction entre la fin de l'Ancien Empire et le début de la Première Période intermédiaire s'était installé dans la frange ouest du palais<sup>4</sup>. Il est donc fort probable que la sépulture s'y rattache et que, par conséquent, l'inhumation date de cette époque. La surface d'abandon de ces éléments était scellée par le sable éolien antérieur à la réoccupation des lieux sous la XIII<sup>e</sup> dynastie<sup>5</sup>. Le dégagement a montré que le corps de l'enfant n'avait bénéficié d'aucune installation spécifique et qu'il avait été inhumé directement en pleine terre (fig. 2 et 3)<sup>6</sup>.

Nonobstant l'incontestable simplicité de l'enterrement, l'emplacement pour ensevelir le corps n'est pas le fruit du hasard, mais témoigne au contraire d'une attention particulière : en effet, la dépouille a délibérément été déposée dans un coin formé par l'arase de deux murs d'une pièce (angle nord-ouest), servant de caisson protecteur pour le corps.

### *Description de l'individu*

Dans la mesure où la sépulture n'a pas été perturbée, les ossements étaient demeurés, jusqu'à leur découverte, en connexion anatomique quasiment parfaite. Par ailleurs, le bon état de conservation du squelette, bien que quelques os se soient décomposés<sup>7</sup>, a permis une étude anthropologique détaillée :

Os	Dimensions
humérus gauche	L. 53 mm
radius gauche	L. 49 mm
plus longue côte	L. 53 mm
omoplate droite	L. 23 mm l. 21 mm
os iliaque (2 fois)	L. 23 mm l. 21 mm
fémur droit	L. 71 mm
tibia droit	L. 62 mm
fémur gauche	L. 70 mm
tibia gauche	L. 60 mm

Le corps reposait en décubitus latéral gauche, non pas en position fœtale, mais en position allongée : la tête à l'ouest – visage tourné vers le nord – et les pieds à l'est. Quant à la longueur du squelette, elle est de 46,5 cm<sup>8</sup>, taille qui pouvait être légèrement supérieure dans la réalité, en raison du tassement inévitable du corps.

<sup>3</sup> Voir fig. 1, structures grisées.

<sup>4</sup> Voir fig. 1, structures non grisées.

<sup>5</sup> Sur l'état du site de 'Ayn Asil à cette époque, voir S. MARCHAND, G. SOUKIASSIAN, *Balat VIII. Les habitations de la XIII<sup>e</sup> dynastie – Deuxième Période Intermédiaire à Ayn Asil*, sous presse.

<sup>6</sup> Voir È. CRUBÉZY, H. DUDAY, Th. JANIN, « L'anthropologie de terrain : le particularisme égyptien », *Archéo-Nil* 2, 1992, p. 27-28.

<sup>7</sup> En règle générale, les restes de nourrissons ne sont pas aussi bien conservés que ceux des adultes : voir

T. DZIERŻYKRAY-ROGALSKI, « Rapport sur les recherches anthropologiques menées dans l'oasis de Dakhleh en 1977 (Ifao-Balat) », *BIFAO* 78, 1978, p. 144.

<sup>8</sup> Mesures prises *in situ*.

Le crâne<sup>9</sup>, premier élément apparu, était éclaté en de nombreux fragments, probablement en raison de la pression exercée par les débris qui le recouvraient. Néanmoins, le sédiment très fin, qui comblait la boîte crânienne, a dû s'infiltrer rapidement après la décomposition des viscères cérébraux, assez rapidement en tout cas pour empêcher les os de la voûte crânienne de s'affaisser totalement<sup>10</sup>. L'os temporal droit, broyé, était séparé de quelques millimètres de l'os temporal gauche qui, pour sa part, reposait sur le sol ; l'os frontal, lui aussi brisé, était incliné de quelques degrés par rapport au pariétal, suivant la fontanelle. Enfin, l'os occipital est demeuré intégralement en place. Malgré l'éclatement des os, nous avons pu déterminer que la circonférence du crâne était de 39,75 cm, ce qui porte à croire, en se fondant sur la courbe de Nelhaus<sup>11</sup>, que l'enfant a dû décéder au plus tard dans son sixième mois de vie *ex utero*.

La mandibule, très détériorée, a été identifiée essentiellement grâce aux huit dents lactéales – cinq incisives et trois molaires –, trouvées à l'intérieur de ce qui restait de l'os ou à proximité. Compte tenu de l'âge approximatif du nourrisson à sa mort, ces huit dents ne sont en fait que des bourgeons dentaires dont la minéralisation était en cours d'achèvement, si ce n'est déjà achevée<sup>12</sup>.

Partiellement conservés, les deux membres supérieurs et, dans leur prolongement, les mains, sont en complète extension ; tandis que la main droite touche l'os iliaque droit, la main gauche s'écarte du fémur gauche de 27 mm.

Des os du tronc, seules quinze vertèbres et douze côtes ont été trouvées entières. Les os du bassin, quant à eux, présentent une rotation de 25° par rapport au tronc, indiquant que le corps a pu doucement s'affaisser depuis la position strictement latérale dans laquelle il se trouvait à l'origine ; le phénomène n'est probablement pas sans rapport avec la décomposition des chairs.

Les membres inférieurs, en connexion anatomique avec les os iliaques, sont allongés ; toutefois, à partir des genoux, les jambes sont légèrement fléchies (flexion de 20° entre le fémur et le tibia droits et flexion de 30° entre le fémur et le tibia gauches). Par ailleurs, le tibia droit croise le tibia gauche en sa moitié inférieure et la position des pieds, mieux conservés que les mains, s'en trouve donc intervertie.

### *Description de la parure*

Fait inédit pour le site urbain de 'Ayn Asil, deux petites perles en cornaline rouge percées en leur milieu ont été découvertes sur l'enfant, précisément à la hauteur de son poignet gauche, entre le radius et les ossements métacarpiens (fig. 3).

L'une des perles est sphérique et mesure 4,37 mm de diamètre ; l'autre est annulaire et mesure 5,5 mm de diamètre (fig. 4). Ces deux formes, attestées entre autres dans les tombes privées

<sup>9</sup> L'ensemble du crâne a été prélevé avec une tranche du sol sur lequel il se trouvait.

<sup>10</sup> Voir É. CRUBÉZY, H. DUDAY, Th. JANIN, *op. cit.*, p. 27.

<sup>11</sup> Voir Cl. AMIEL-TISON, *Neurologie périnatale*, Paris, 2005 (rééd.), p. 79, fig. 10-1.

<sup>12</sup> Voir R. ORBAN, C. POLET, « Diagnostic de l'âge au décès et détermination

du sexe », dans Ch. Susanne, E. Rebatto, Br. Chiarelli (éd.), *Anthropologie biologique : évolution et biologie humaine*, Bruxelles, 2003, p. 128.

entre la fin de l'Ancien Empire et le début de la Première Période intermédiaire<sup>13</sup>, constituent, pour ces époques, les types de perles les plus connus<sup>14</sup>.

Bien qu'aucun fragment de lien n'ait été trouvé, les deux perles étaient en connexion l'une avec l'autre et appartenaient vraisemblablement à une même parure. Dans la mesure où aucun autre élément n'a été trouvé sous les os au moment du démontage, rien ne permet de savoir si l'enfant portait le bracelet au poignet de son vivant, s'il en a été paré durant la toilette funéraire ou bien si le bracelet a été déposé près du corps au moment de l'inhumation.

Cette parure, qui n'est en rien exceptionnelle, ne reflète vraisemblablement pas la « richesse » de l'individu ; elle devait plutôt être porteuse d'une signification identitaire et/ou revêtir un caractère magique en lien avec les croyances *post-mortem*<sup>15</sup>, à l'instar de la perle unique trouvée près d'un corps d'enfant dans la nécropole d'Adaïma, à laquelle on a prêté une fonction d'amulette<sup>16</sup>. Bien que l'aire chronologique soit différente, il pourrait en aller de même pour notre parure d'enfant qui, sans être composée d'une perle unique, était extrêmement simple. Une telle sollicitude montre bien qu'en dépit de l'important taux de mortalité infantile durant l'Antiquité<sup>17</sup>, la destinée d'un enfant mort préoccupait les parents ou plus largement l'ensemble des membres de la communauté, ce qui permet de relativiser la soi-disant banalisation de la mort des enfants<sup>18</sup>.

À la différence de certaines inhumations d'enfants du cimetière de Qilaa al-Dabba<sup>19</sup>, la sépulture ne contenait pas d'autre élément mobilier que les deux perles.

## 2. Autres inhumations d'enfants mises au jour à 'Ayn Asil<sup>20</sup>

Mis à part les inhumations 2508 et b5 qui se trouvent proches de la surface, les autres (b17, b23, 36 et 437) ont été trouvées dans des sondages profonds atteignant le sol vierge sur une

<sup>13</sup> Des parallèles intéressants peuvent être établis avec des éléments de parures découverts à Balat dans la nécropole de Qilaa al-Dabba. Des perles de cornaline similaires à celles contenues dans l'inhumation 2677 ont ainsi été trouvées :

– dans la tombe C près du mastaba d'Ima-Pépy (mastaba II), voir A. MINAULT-GOUT, *Balat II. Le mastaba d'Ima-Pépy (Mastaba II)*, *FIFAO* 33, 1992, p. 95-96 ;

– dans les tombes de la cour nord du mastaba d'Ima-Pépy/Meryrê (mastaba I), voir M. VALLOGGIA, *Balat IV. Le monument funéraire d'Ima-Pépy/Ima-Meryrê*, *FIFAO* 38, 1998, p. III ;

– dans des tombes incluses dans l'enceinte du mastaba de Khentika (mastaba III), voir G. CASTEL, L. PANTALACCI, N. CHERPION, *Balat V. Le mastaba de Khentika : tombeau d'un gouverneur de l'Oasis à la fin de l'Ancien Empire*,

*FIFAO* 40, 2001, 1, p. 201, 2, p. 122, fig. 125.

<sup>14</sup> Voir G. BRUNTON, *Qau and Badari II*, *BSA* 45, 1928, p. 16-22, pl. CII, perles 82 B12 ou 82 C12 (forme sphérique) et 86 F15 (forme annulaire).

<sup>15</sup> Voir S. DUCHESNE *et al.*, « Le rôle des parures dans les cérémonies funéraires au prédynastique : l'exemple des sépultures d'enfants à Adaïma », *BIFAO* 103, 2003, p. 150-152 ; U. DUBIEL, *Amulette, Siegel und Perlen : Studien zu Typologie und Tragesitte im Alten und Mittleren Reich*, *OBO* 229, 2008, p. 163-165.

<sup>16</sup> Au contraire des perles trouvées en grand nombre qui ne peuvent, quant à elles, être assimilées à des amulettes, voir U. DUBIEL, *op. cit.*, p. 164 et 170.

<sup>17</sup> Voir E. STROUHAL, *Life of the Ancient Egyptians*, Le Caire, 1992, p. 21 ; G. ROBINS, « Women and Children in Peril: Pregnancy, Birth and Infant

Mortality in Ancient Egypt », *KMT* 5 (4), 1994, p. 27-28 ; Fr. DUNAND, « Les enfants et la mort en Égypte », dans V. Dasen (éd.), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité. Actes du colloque de Fribourg, 28 novembre - 1<sup>er</sup> décembre 2001*, *OBO* 203, 2004, p. 13 ; R.M. JANSSEN, J.J. JANSSEN, *Growing up and Getting Old in Ancient Egypt*, Londres, 2007, p. 19.

<sup>18</sup> Voir G. ROBINS, *op. cit.*, p. 28.

<sup>19</sup> Voir, par exemple, le mastaba d'Ima-Pépy, caveau SQ2, VI<sup>e</sup> dynastie, A. MINAULT-GOUT, *op. cit.*, p. 64 ; en règle générale, pour l'Ancien Empire, voir U. DUBIEL, *op. cit.*, p. 163-165.

<sup>20</sup> Les données concernant la majorité des inhumations se fondent sur les documents de fouilles et les renseignements pris auprès de Georges Soukiassian. La localisation de ces inhumations est indiquée sur le plan de la fig. 1.

surface très limitée. Ces inhumations antérieures aux bâtiments se trouvent à l'extérieur de l'enceinte fortifiée (règne de Pépy I<sup>er</sup>) au sud-ouest.

### *Zone du palais*

- 2508 – Inhumation d'un nourrisson en pleine terre [FIG. 5]

Mise au jour en 2007 dans une fosse venant rogner un mur enfoui du palais, la sépulture se trouvait dans une couche de sable argileux qui contenait quelques tessons et morceaux de briques. L'enfant était inhumé en position foetale sur le côté gauche, la tête au nord. Le squelette et une partie de la couche archéologique environnante ont été prélevés et conservés, de sorte que des mesures précises ont pu être établies : la taille du sujet, jambes non comprises, est de 31 cm, tandis que le périmètre crânien est de 39 cm, ce qui permet d'estimer l'âge de décès à six mois environ<sup>21</sup>.

Aucun artefact n'était associé à cette sépulture.

Datation : fin Ancien Empire - début Première Période intermédiaire

- 36 – Inhumation d'un très jeune enfant en pleine terre [FIG. 6]

Découverte en 1985 sous un silo faisant partie de la première travée de pièces de service immédiatement derrière le sanctuaire 2<sup>22</sup>, la sépulture n'en est pas pour autant contemporaine, puisque la stratigraphie indique que l'enfant reposait sur un sol vierge, dans une épaisse couche d'accumulation de sable argileux compacté. Le sujet, couché en position foetale, sur le côté droit, tête à l'ouest, mesure, d'après les photos, 32 cm, jambes non comprises.

Aucun objet n'accompagnait le défunt.

Datation : fin Pépy I<sup>er</sup> - début Pépy II

### *Zone au nord de l'enclos sud-ouest*

- b17 – Inhumation en jarre d'un très jeune enfant [FIG. 7]<sup>23</sup>

Découverte en 1984, cette sépulture se situait à l'extérieur du mur de l'enclos sud-ouest du palais ; toutefois, la stratigraphie indique clairement que l'inhumation est antérieure à la construction de l'imposante structure de briques. Le squelette gisait dans une couche limitée par une surface plane d'argile sableuse, homogène et jaune, qui contenait du charbon de bois. Bien que l'on ne puisse déterminer avec certitude l'orientation du sujet, on peut cependant établir, d'après les photos, que ce dernier reposait dans une position semi-foetale, sur le dos : les bras étaient allongés et les jambes repliées. La seule mesure que l'on possède est celle de la taille du squelette, environ 29 cm, jambes non comprises.

<sup>21</sup> Sur la mesure du périmètre crânien, voir *supra*.

<sup>22</sup> Sur cette structure, voir G. SOUKIASSIAN, M. WÜTTMANN, L. PANTALACCI, *op. cit.*, p. 101-102, p. 104, fig. 87.

<sup>23</sup> La coupe stratigraphique provient de : G. SOUKIASSIAN *et al.*, *Balat III. Les ateliers de potiers d'Ayn-Asîl : fin de l'Ancien Empire, Première Période Intermédiaire*, *FIFAO* 34, 1990, fig. 4 face à la p. 8.

Aucun objet n'accompagnait le corps de l'enfant.

Datation : fin Pépy I<sup>er</sup> - début Pépy II

- b23 – Inhumation en pleine terre d'un très jeune enfant [FIG. 8]

Mis au jour la même année que la précédente, dans le même secteur et dans la même couche<sup>24</sup>, le corps reposait dans une fosse ovoïde, en position fœtale sur le côté gauche, tête à l'ouest. La taille du sujet, mesurée d'après photo, est d'environ 39,5 cm, jambes non comprises; par conséquent, on peut supposer que l'enfant était peut-être plus âgé que celui de l'inhumation b17.

Aucun artefact n'a été trouvé dans la fosse.

Datation : fin Pépy I<sup>er</sup> - début Pépy II

- b5 – Inhumation en jarre d'un très jeune enfant [FIG. 9]

Découverte en 1984, la sépulture b5 était en contact direct avec le mur de l'enclos sud-ouest du palais. Le corps reposait dans une couche argileuse meuble, mais compacte par paquets, contenant de nombreux tessons, os, empreintes de sceaux, paquets d'argile verte et morceaux de briques. Se fondant sur la documentation photographique disponible, on peut estimer que le sujet reposait en position fœtale sur le côté gauche, tête à l'ouest, visage tourné vers le nord. Il mesurait vraisemblablement 35 cm environ, jambes non comprises.

Aucun autre élément mobilier n'a été trouvé dans cette sépulture.

Datation : fin Ancien Empire – début Première Période intermédiaire.

### *Zone de la deuxième extension sud*

- 437 – Inhumation d'un très jeune enfant en pleine terre [FIG. 10]

Mise au jour en 1988, la sépulture se trouvait dans un niveau inférieur aux structures de la deuxième extension sud, sur un sol vierge composé de sable argileux, pratiquement vide de tessons. Le corps du nourrisson gisait sur le dos, dans une position semi-fœtale, jambes repliées et bras allongés, tête au sud; étant donné l'aspect particulièrement ramassé du squelette, rien n'exclut qu'il a été déposé dans un sac ou une natte (ligne pointillée dans le dessin fig. 11), pratique également attestée à Adaïma<sup>25</sup>. La taille du sujet varie en fonction de ce que l'on considère – la photo ou le relevé – entre 33 et 37 cm, jambes non comprises.

Aucun élément mobilier n'a été trouvé auprès de la dépouille.

Datation : fin Pépy I<sup>er</sup> - début Pépy II

<sup>24</sup> Voir fig. 7 pour la stratigraphie.

<sup>25</sup> Sépulture 1001/2-13: voir B. MIDANT-REYNES, N. BUCHEZ, *Adaïma. I. Économie et habitat*, *FIFAO* 45, 2002, p. 73. D'autres exemples d'inhumations

d'enfants en contexte d'habitat ont cependant été découverts pour la période prédynastique à Adaïma, voir *ibid.*, p. 71-76, p. 120-121, fig. 1.28-1.31.

### 3. Interprétation des données

#### *Les connexions avec l'habitat*

À 'Ayn Asil, seuls des secteurs vierges d'occupations ou des secteurs d'habitat à l'abandon<sup>26</sup> ont été exploités pour recevoir les dépouilles de très jeunes enfants. Tous semblent être néanmoins en connexion avec l'habitat installé à proximité.

Déterminer à quelle phase d'occupation et donc à quelle zone précise les inhumations correspondaient reste problématique. Les premiers vestiges urbains de 'Ayn Asil remontent au règne de Pépy I<sup>er</sup>; bien entendu, *Rome ne s'est pas faite en un jour* et le visage de la ville a changé au fil du temps. Plusieurs phases de construction, correspondant à autant de zones, se sont succédé jusqu'à l'abandon définitif à la Première Période intermédiaire (fig. 1) La séquence locale est la suivante :

1. Enceinte fortifiée;
2. Première extension sud;
3. Deuxième extension sud;
4. Palais;
5. Enclos sud-ouest;
6. Abandon de l'ensemble des structures du palais et installation d'habitats dans la moitié ouest du palais.

Si l'on met en perspective les inhumations susmentionnées avec le schéma d'ensemble, on peut proposer quelques hypothèses. La tombe 437 est certes située dans la deuxième extension sud, mais elle est dans une couche stratigraphique vierge; par conséquent, elle a obligatoirement été creusée avant la construction de cette dernière. Le cas de figure est *mutatis mutandis* le même s'agissant de la tombe 36 qui, bien que découverte dans la zone palatiale, n'était pas stratigraphiquement associée à cette dernière; de ce fait, elle pourrait être contemporaine des secteurs 1, 2, 3 et/ou 4. Quant aux tombes b17 et b23, qui se trouvent à proximité du mur de l'enclos sud-ouest, la stratigraphie montre qu'elles lui sont antérieures: les corps peuvent donc avoir été inhumés lors des phases 1, 2, 3 et/ou 4. En connexion directe avec l'enclos sud-ouest, la tombe b5 n'a, quant à elle, pu être excavée qu'au moment où le mur était construit. Enfin, la situation semble plus claire pour les tombes 2508 et 2677, installées dans la zone du palais, à un moment où celui-ci, comme l'ensemble de la ville du reste, était abandonné: il est donc probable, ainsi que nous l'avons déjà mentionné<sup>27</sup>, que ces inhumations, les plus récentes du groupe, soient en relation avec la mise en place du nouveau secteur d'habitat dans la moitié ouest du palais. Quelle que soit la difficulté à établir le lieu où les enfants enterrés aient pu vivre, il est certain que leur sépulture, tout en se situant à l'extérieur des secteurs habités, en était relativement proche.

<sup>26</sup> Voir fig. 1.

<sup>27</sup> Voir *supra*.

### *Le mode d'inhumation*

Deux modes ont été privilégiés pour l'ensevelissement des très jeunes enfants de 'Ayn Asil : le dépôt en pleine terre (b23, 36, 437, 2508 et 2677) et le dépôt en jarre (b5 et b17)<sup>28</sup>. Tandis que le premier est le moyen le plus simple – peut-être aussi le plus naturel – d'enterrer les morts, le deuxième exige un effort supplémentaire, dans la mesure où un objet du quotidien a été détourné et de ce fait spécifiquement consacré à la protection du corps d'un défunt. L'inhumation en jarre pourrait alors signifier, surtout quand il s'agit de nourrissons, un retour au ventre protecteur de la mère<sup>29</sup>. Toutefois ce mode d'inhumation peut aussi bien dépendre d'autres variables comme le phénomène de mode ou encore la proximité d'ateliers de potiers contemporains (b17)<sup>30</sup>.

Quel que soit le mode d'inhumation envisagé, les sépultures les plus tardives, installées sur des zones d'habitats abandonnés, ont, dans la plupart des cas, profité des structures existantes. Ainsi, à l'instar de la tombe 2677 aménagée dans un coin formé par l'arase de deux murs, la jarre de la tombe b5 a été déposée à l'abri du mur d'enclos sud-ouest, autant de gestes qui ne sont probablement pas sans rapport avec le désir de garantir l'intégrité du corps de l'enfant. En revanche, la stratigraphie de la sépulture 2508 montre que le choix du lieu est indépendant de la présence du mur préexistant, dont l'arase, déjà ensevelie par les sables, a été rognée lors du creusement de la fosse.

### *Orientation et position du corps*

Il ne semble pas qu'il y ait eu, sur le site de 'Ayn Asil pas plus que dans la nécropole de Qilaa al-Dabba d'ailleurs<sup>31</sup>, de règles fixes concernant l'orientation ou la position des très jeunes dépouilles.

D'une part, on constate que l'orientation de la tête du défunt, quand elle est connue, peut être aussi bien à l'ouest (b23, 36, 2677) qu'au nord (2508) ou au sud (437).

D'autre part, la position dans laquelle les enfants ont été enterrés est extrêmement aléatoire. La plus fréquemment attestée est la position foetale en décubitus latéral gauche (b5, b23 et 2508). Vient ensuite la position semi-foetale sur le dos, jambes repliées et bras allongés (b17 et 437). Les nourrissons des sépultures 36 et 2677 semblent avoir été enterrés de manière atypique, l'un couché en position foetale, sur le côté droit (36) et l'autre allongé sur le côté gauche (2677).

Contrairement à la position foetale qui peut relever de conceptions religieuses, l'orientation, comme le choix du côté sur lequel repose le nourrisson, est probablement plus le fait d'un geste spontané.

<sup>28</sup> Les deux modes sont également attestés dans la nécropole de Qilaa al-Dabba, voir A. MINAULT-GOUT, *op. cit.*, p. 53 (pleine terre), p. 61 et 64 (jarre).

<sup>29</sup> Sur la mort assimilée à un retour à la matrice originelle ou à une renaissance, voir, entre autres, J. ASSMANN, *Images et rites de la mort dans l'Égypte ancienne*, Paris, 2000, p. 16-24.

<sup>30</sup> Sur ces ateliers, voir G. SOUKIASIAN, M. WUTTMANN, L. PANTALACCI, *op. cit.*, *passim*.

<sup>31</sup> Par exemple, voir A. MINAULT-GOUT, *op. cit.*, p. 53.

### *Le statut des très jeunes enfants à Balat*

Reste à aborder la question du statut des très jeunes enfants à Balat dont certains ont bénéficié d'une inhumation classique en nécropole et d'autres, ceux qui font l'objet du présent article, d'une inhumation à proximité d'une zone habitée. Bien que rien ne permette de l'affirmer avec certitude, cette différence de traitement est sans doute fonction de la position sociale.

Dans la mesure où les squelettes de nourrissons de Qilaa al-Dabba ont été découverts soit dans les mastabas de gouverneurs, soit à l'intérieur de l'enceinte de ces monuments, il est raisonnable de croire qu'ils appartenaient à la parentèle plus ou moins proche des dirigeants de la ville : le choix du lieu d'inhumation relèverait alors d'un privilège dû au rang. *A contrario*, on peut penser que les nourrissons de 'Ayn Asil, bien qu'enterrés avec certaines marques de considération, appartenaient à des catégories moins favorisées et sans doute n'étaient-ils pas perçus comme des membres à part entière du groupe<sup>32</sup>. Deux pratiques auraient donc été en vigueur : aux enfants appartenant au cercle familial du gouverneur, une place dans la nécropole ; aux autres, de plus basse condition, une place dans un environnement proche des habitations, mais à l'extérieur<sup>33</sup>.

Le secteur de 'Ayn Asil pourrait donc servir de séjour intermédiaire à des enfants dont la destinée *post-mortem* n'était pas nécessairement assurée ou à tout le moins était d'une nature ambiguë, à la manière des limbes de l'imaginaire chrétien, toutes proportions gardées bien entendu. À moins que l'explication ne relève d'un sentiment plus humain, qui consiste à protéger les plus fragiles et ce, jusque dans la mort, en les inhumant à proximité des vivants plus âgés, qui ainsi pouvaient « garder un œil » sur eux.

À bien observer la répartition des sépultures des très jeunes enfants dans la ville de 'Ayn Asil (fig. 1), une grande zone relativement proche de l'enceinte fortifiée semble se dégager : y ont, en effet, été découvertes les tombes b5, b17, b23, 36 et 437. Si les trouvailles obtenues au gré des sondages ne permettent pas d'aboutir à des certitudes, on peut cependant se poser la question de l'existence d'un lieu consacré à l'ensevelissement des nourrissons, lieu qui aurait été au départ étalé sur une zone importante, puis restreint au fur et à mesure des extensions, peut-être au nord de l'enclos sud-ouest. À partir de la fin de l'Ancien Empire, l'installation d'un nouveau secteur d'habitat dans la frange ouest du palais a pu conduire les habitants à exploiter, pour l'ensevelissement des nourrissons, une nouvelle zone, sise précisément dans les ruines de la structure palatiale, ce dont témoignerait la présence des tombes 2508 et 2677.

<sup>32</sup> Exception faite peut-être de l'enfant de la tombe 2677, si l'on accorde à la parure de perles une signification identitaire.

<sup>33</sup> Pour une telle interprétation, à propos des inhumations d'enfants en contexte urbain d'Adaïma, voir B. MIDANT-REYNES, N. BUCHEZ, *op. cit.*, p. 76.

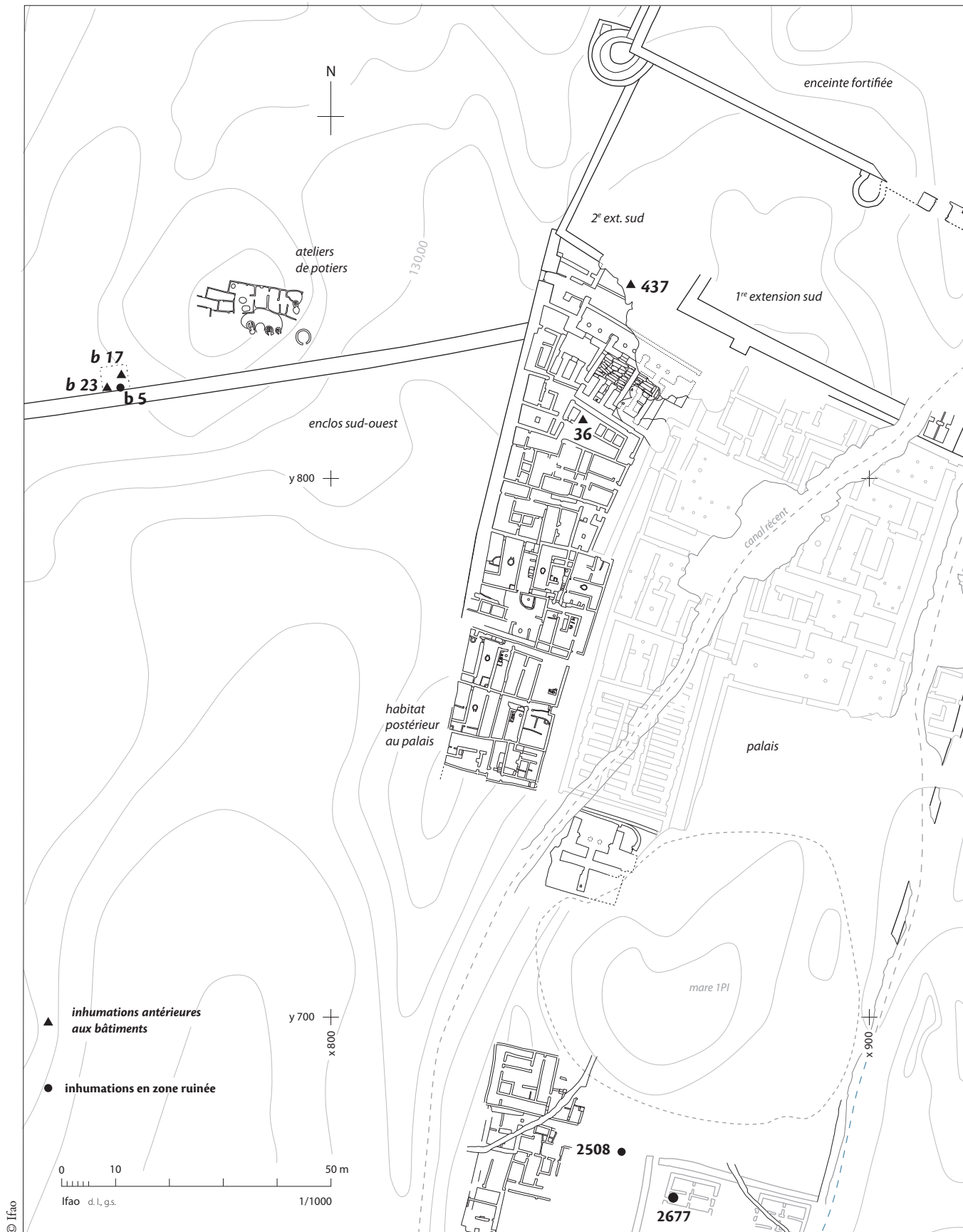
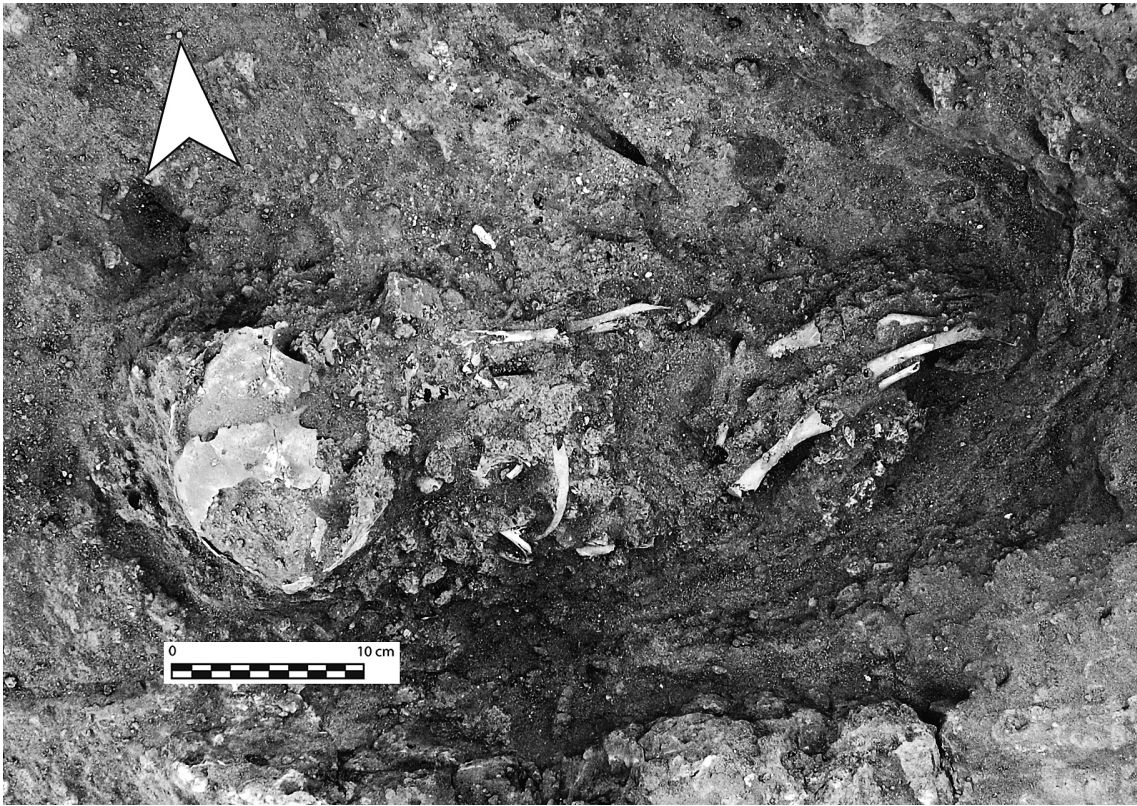


FIG. 1. Localisation des inhumations d'enfants découvertes à 'Ayn Asil.

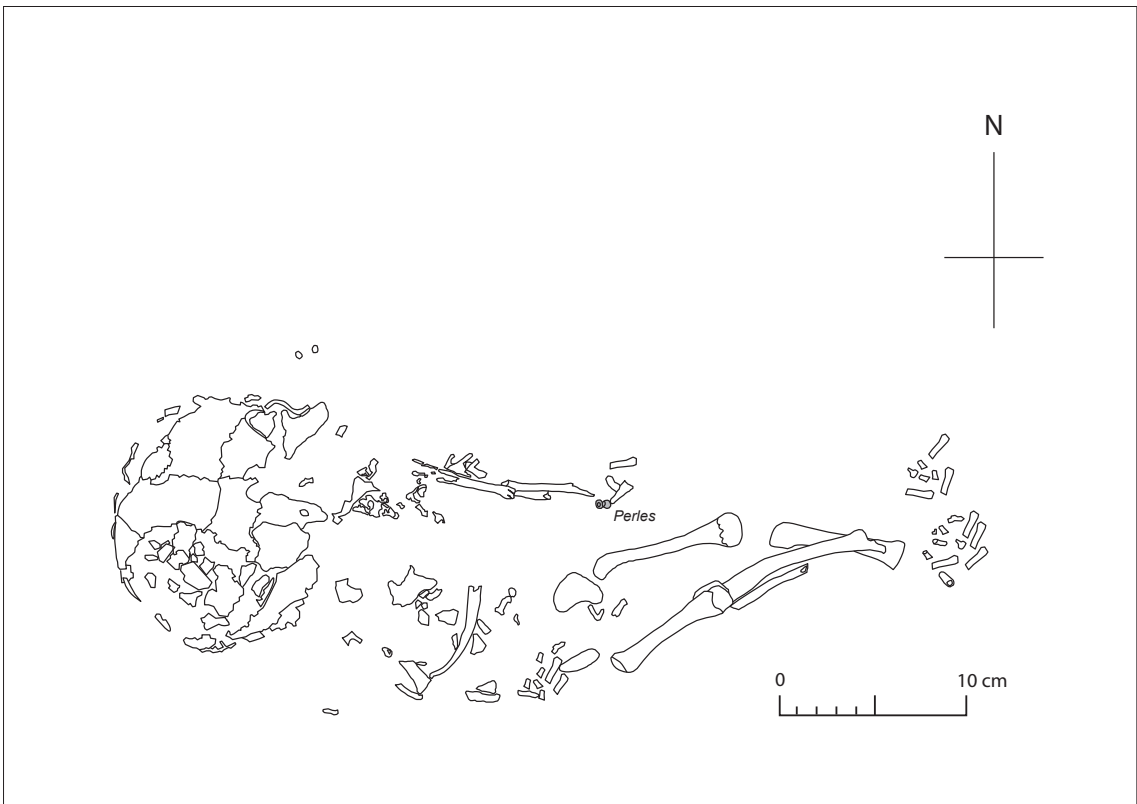
Niveau inférieur minimum des inhumations (NGEF) :

- b5 : 129,63
- b17 : 127,98 (niv. max)
- b23 : 127,45 (niv. max)
- 36 : 127,58
- 437 : 128,90
- 2508 : 128,60
- 2677 : 128,54



© C. Gobeil

FIG. 2. Inhumation 2677.



Dessin C. Gobeil

FIG. 3. Inhumation 2677.





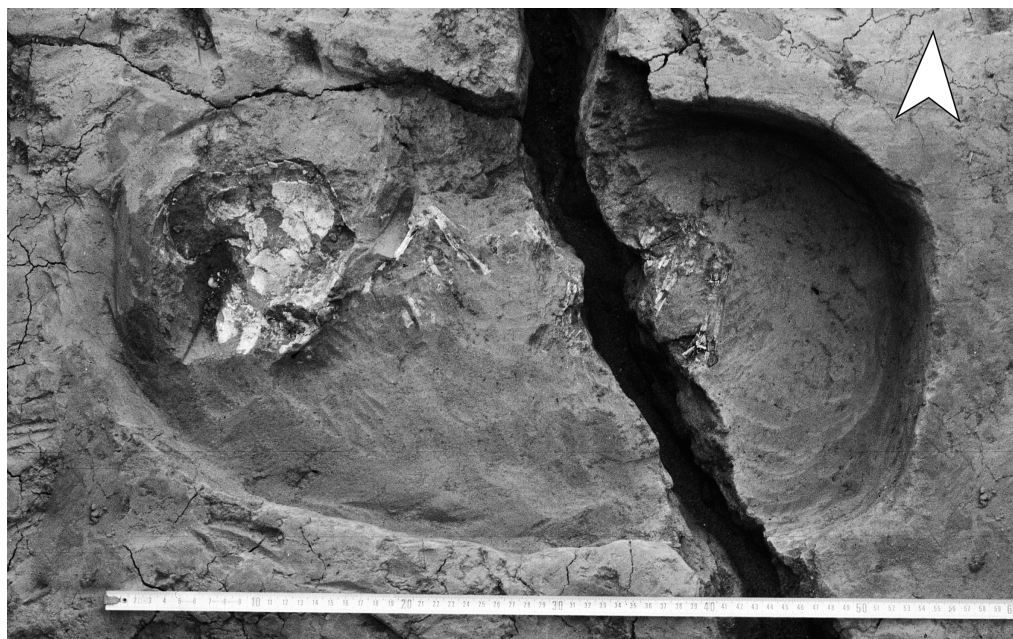
© Ifao

FIG. 6. Inhumation 36.



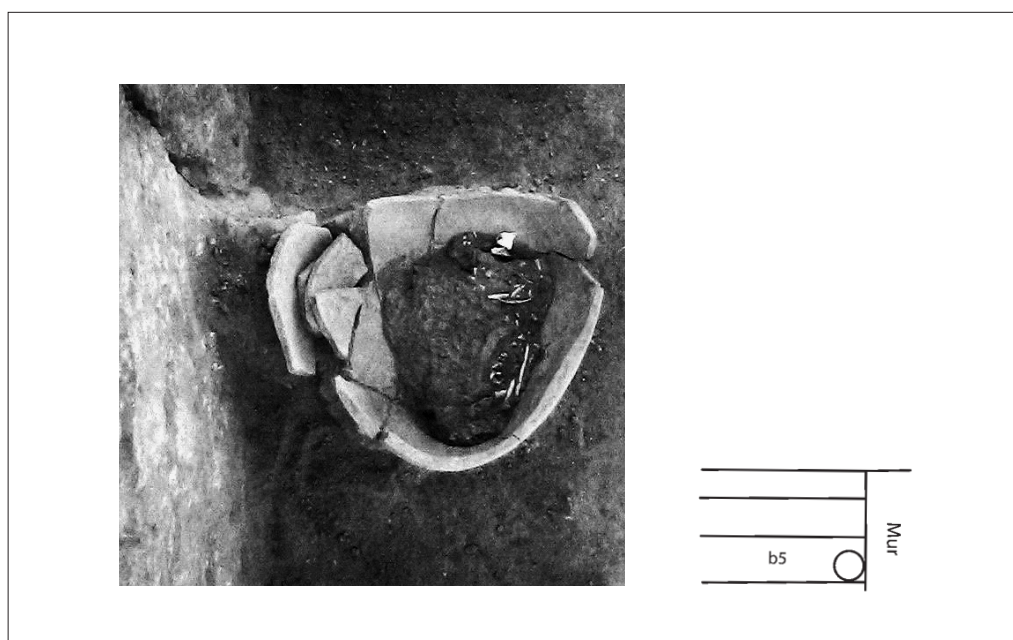
© Ifao et dessin C. Gobeil

FIG. 7. Inhumation b17.



© Ifao

FIG. 8. Inhumation b23.



© Ifao et dessin C. Gobeil

FIG. 9. Inhumation b5.



© Ifao

FIG. 10. Inhumation 437 (photo Ifao).

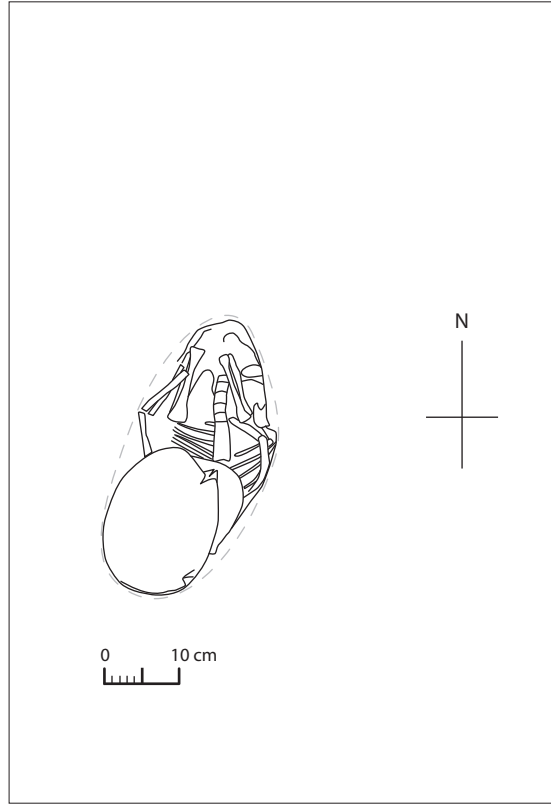


FIG. 11. Inhumation 437.

Dessin L. Pantalacci et C. Gobeil

